

Attestation

Je soussigné Cédric Libert, directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne, atteste que, pour l'année 2025-26, les taux mensuels de bourses Erasmus sont de :

- Groupe 1 : 350 €
- Groupe 2 : 300 €
- Groupe 3 : 300 €

Les bourses sont versées sur la base de 3 mois pour les mobilités d'un semestre et de 6 mois pour la mobilité d'un an.

En plus de la contribution forfaitaire aux frais de séjour, les étudiant.es bénéficieront de la participation aux frais de voyage selon les barèmes du programme Erasmus + établis sur la base de la distance géographique entre l'institution d'envoi et l'institution d'accueil.

Saint-Etienne le 17 septembre 2025

